



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 11 avril 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 4 avril 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M^{me} Brigitte PALIERNE, M^{me} Jacqueline DURAND, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU, M^{me} Marie-Jo. HAVARD.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M^{me} Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M^{me} Jacqueline DURAND).

Objet : **Contribution du CCAS au Fonds de Solidarité pour le Logement**

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente fait part aux membres du Conseil d'Administration de la poursuite de l'engagement du CCAS, pour l'année 2024, à la contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

Le versement de **6 300,00 €** sera effectué auprès de l'organisme concerné.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la nature 6561 – fonction 5230 – C 112 – « Secours d'urgence » du budget du CCAS.

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration autorise Madame la Vice-Présidente à verser, pour l'année 2024, la somme de **6 300,00 €** au Conseil Départemental de Loire-Atlantique au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement.

Vote : **10 voix POUR (dont 2 pouvoirs).**

Mis en ligne le 22/04/2024

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 11 avril 2024

Préfecture de Loire-Atlantique

044-264400326-20240419-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET